NOUVEAU: ESPACE DE TRI POUR LES **LOCATAIRES!**



CONSULTEZ LE GUIDE **DU TRI**















ENNUYÉ PAR VOS **ENCOMBRANTS** ?

APPELEZ LA RESSOURCERIE!



LA RESSOURCERIE, C'EST QUOI ?

C'est un service gratuit qui se déplace chez vous, sur rendez-vous, pour collecter vos biens en bon ou mauvais état (le mobilier, les matelas, les canapés, le bois et les métaux, petits et gros électroménagers, etc...).

COMMENT PROCÉDER?

Faites la liste des objets ou encombrants à enlever

2. \(\sqrt{071/47.57.57} \) \(\text{@ www.revalsambre.be} \)

Du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 12h30 à 16h00

OPÉRATION CITÉ PROPRE DANS VOTRE QUARTIER!

CET ESPACE DE TRI N'EST PAS UN RECYPARC! au vendredi de 10h15 à 18h00 et le samedi de 9h15 à

Les recyparcs sont des sites spécialement aménagés pour permettre la collecte sélective de différents déchets des ménages, il ne s'agit pas de «décharges». Ce sont des outils précieux qui permettent aujourd'hui de recycler un maximum de déchets afin de préserver l'environnement.

Apports quotidiens, tous déchets confondus, limités à : 1 m³ par jour, par véhicule et par usager, tous déchets confondus

RETROUVEZ NOTRE GUIDE DU TRI DES RECYPARCS JUSTE ICI AVEC LE QR-CODE







LA LISTE DES RECYPARCS À PROXIMITÉ :

- Charleroi I (Couillet 1) 26, Rue de Marcinelle à 6010 Couillet
- Charleroi III (Couillet 2) Chaussée de Châtelet à 6010
- Gerpinnes (Joncret) 100, Rue de Jean-Joseph Piret à 6280 Joncret

UN NOUVEL ESPACE DE TRI POUR MIEUX GÉRER **VOS DÉCHETS!**

Ce nouvel espace de tri est conçu pour améliorer votre cadre de vie grâce à une nouvelle manière de gérer les déchets. Vous pouvez désormais déposer votre sac blanc, votre sac vert et votre sac bleu PMC Tibi, vos verres et papiers-cartons dans l'espace de tri au lieu de devoir les stocker dans votre logement. L'espace de tri remplace les collectes en porte-à-porte. Plus besoin de vous soucier des dates de collectes!

AVANTAGES



L'espace de tri se trouve juste au pied de votre



Accessible 7 jours/7



Ouverture avec votre clé



Consignes de tri au-dessus de chaque conteneur

RÈGLES À RESPECTER





- Respect des règles de tri OBLIGATOIRE. Suivez attentivement les explications du guide du tri
- Respectez vos voisins et limitez le bruit
- Placez vos déchets dans le conteneur adéquat
- Refermez le couvercle après usage



- INTERDIT de jeter les déchets dans des sacs non conformes. Seuls les sacs blancs et les sacs bleus Tibi sont autorisés. Depuis le 1er janvier 2023, les sacs verts Tibi sont également obligatoires pour le tri des déchets organiques
- INTERDIT de déposer des déchets encombrants ou autres que ceux autorisés
- Le site est sous vidéosurveillance
- Dépôt **INTERDIT** devant les grilles et les conteneurs













